

Rapport de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la motion du 4 décembre 2019 de M^{mes} et MM. Simon Brandt, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Véronique Latella, Georges Martinoli, Alain de Kalbermatten, Uzma Khamis Vannini, Ariane Arlotti et Maria Casares: «Ne faisons pas joujou avec le plastique!»

Rapport de M^{me} Christel Saura.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre 2020. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Didier Lyon, le 26 novembre 2020. Les notes de séance ont été prises par M. Nohlan Rosset, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que tout changement d'habitudes se prépare dès la petite enfance;
- que le premier contact aux matériaux à travers les jouets proposés par la municipalité dans les crèches et les écoles forme le goût;
- que les jouets en plastique, tout comme d'autres en matériaux non durables, ne constituent pas un choix responsable;
- que le choix de l'usage du plastique ne devrait se limiter qu'à des impératifs d'ordre hygiénique ou sécuritaire;
- que l'offre de jouets naturels et originaux est nombreuse, notamment auprès des producteurs locaux,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de bannir les jouets en plastique des établissements publics;
- de les remplacer par des objets en matériaux écoresponsables;
- de s'inspirer de ce qui se pratique depuis cent ans dans le monde et depuis quarante ans à Genève dans l'aménagement des écoles de type Waldorf, pionnières en la matière.

Séance du 26 novembre 2020

Audition de M^{mes} Patricia Richard et Florence Kraft-Babel, motionnaires

M^{me} Kraft-Babel explique avoir rencontré un représentant de chez Total avec qui elle a conversé sur l'avenir de l'utilisation des ressources pétrolières et du plastique. Lui-même disait que ces ressources allaient s'épuiser et que si on ne les préservait pas pour des utilisations prioritaires (produits médicaux, par exemple), elles seront gaspillées. Dans le cadre des matériaux pour les écoles, plus il y a d'initiation au matériel naturel, meilleure serait l'éducation ou la sensibilisation des enfants dans ce domaine. Bien que certains produits soient essentiellement en plastique pour des raisons sanitaires, il faudrait en limiter l'usage pour ce qui n'est pas nécessaire. L'idée est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des jouets fabriqués en plastique et que l'introduction de jouets en matériaux naturels contribuerait à l'éducation des enfants ainsi qu'à la limitation de l'utilisation des ressources nécessaires à d'autres fins prioritaires. Elle convie la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse à investiguer sur le terrain plutôt qu'en commission en se rendant à l'école Rudolf Steiner.

M^{me} Richard remarque que les objets en plastique devraient être remplacés par des matériaux moins nocifs pour les enfants et moins énergivores.

Questions des commissaires

Un commissaire demande si les invites ne devraient pas plutôt proposer d'arrêter d'acheter des jouets en plastique pour les remplacer par des objets en matières naturelles plutôt que de les bannir.

M^{me} Kraft-Babel s'accorde sur le fait que le terme est excessif. Il faut rester dans le possible.

Un commissaire demande si le fait que beaucoup de substances nocives présentes dans le plastique, dont des perturbateurs endocriniens, a aussi été une motivation.

M^{me} Richard répond que oui.

Une commissaire fait référence à un texte parlementaire lausannois qui demandait que les crèches et les écoles primaires n'utilisent plus de jouets en plastique et demande si les motionnaires sont au courant de l'avancée de ce texte.

M^{me} Kraft-Babel ne sait pas.

La même commissaire demande ce qu'il en est de la pâte à modeler.

M^{me} Kraft-Babel répond que de la cire d'abeille teintée naturellement peut la remplacer. Elle ajoute que les néocolors sont aussi en cire d'abeille, que les

matériaux de peinture sont faits de teintures naturelles et végétales, que les crayons sont faits de bois, etc.

M^{me} Richard complète en affirmant qu'avant nous, les gens savaient tout utiliser et tout était naturel.

Un commissaire aimerait savoir si les jouets seraient remplacés ou jetés à courte échéance.

M^{me} Richard répond qu'il s'agira d'abord de remplacer les jouets.

Le président demande si les motionnaires ont calculé le coût de jouets naturels par rapport aux jouets en plastique.

M^{me} Kraft-Babel pense que le rapport qualité/prix est égal à celui des industries traditionnelles. Par ailleurs la plupart des jouets peuvent être fabriqués par des artisans qui pourraient ainsi produire plus et vendre moins cher. Ce ne sont pas des produits de luxe, juste des produits plus naturels.

M^{me} Richard ajoute que ces jouets en plastique sont souvent fabriqués en Chine ou en Inde. Or, la Ville est férue de faire fonctionner les choses localement.

Un commissaire demande s'il y a des incitations pédagogiques à l'utilisation de jouets en matériaux naturels et si ce changement s'effectue avec des explications aux enfants.

M^{me} Kraft-Babel répond que c'est une question de sensibilisation. Les écoles Steiner veulent que le matériau de référence soit le plus naturel possible pour que l'enfant ne soit pas séparé de la nature. Elle ajoute que les crèches touchent des enfants trop jeunes pour recevoir ce genre d'explications selon la méthode Steiner qui veut d'abord faire expérimenter puis expliquer.

Une commissaire précise que les jouets en bois sont peut-être plus chers à l'achat, mais sont plus solides. A long terme ils seront donc moins onéreux.

Discussions et votes

Une commissaire du Parti libéral-radical propose de ne pas passer par des auditions et d'envoyer le texte au Conseil administratif le plus rapidement possible en le votant ce soir.

Un commissaire du Parti socialiste propose l'audition de M^{mes} Kitsos et Widmer.

Une commissaire du Parti libéral-radical pense que si l'audition de M^{mes} Kitsos et Widmer est acceptée, il faut aussi entendre la responsable de la petite enfance.

Le président propose l'audition d'un responsable de l'école Rudolf Steiner.

Une commissaire du Parti libéral-radical suggère une visite de l'école Rudolf Steiner.

Une commissaire du groupe des Verts aimerait passer au vote.

Une commissaire du Parti socialiste demande si l'audition de Mme Widmer peut avoir lieu en premier et que la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse décide de la suite après cette audition.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote.

La demande d'audition de M^{mes} Kitsos et Widmer ainsi que de la représentante de la petite enfance est refusée par 8 non (3 PLR, 2 PDC, 3 Ve) contre 7 oui (4 S, 1 EàG, 1 UDC, 1 MCG).

La demande d'audition d'un représentant de l'école Steiner est refusée par 5 non (2 PLR, 1 PDC, 2 Ve) contre 3 oui (UDC, MCG, S) et 6 abstentions (1 Ve, 3 S, 1 EàG, 1 PDC).

La demande de visite de l'école Rudolf Steiner est refusée par 7 non (1 UDC, 2 Ve, 2 PDC, 1 S, 1 PLR) contre 4 oui (1 S, 1 EàG, 1 MCG, 1 PLR) et 3 abstentions (PLR, S, Ve).

Aucune audition n'étant prévue par la commission, le président invite les commissaires à se prononcer sur le vote de la motion.

Le principe du vote de la motion est accepté sans opposition par 13 oui (3 S, 3 PLR, 3 Ve, 1 EàG, 2 PDC, 1 UDC) et 1 abstention (S).

Le président invite les commissaires à formuler d'éventuels amendements.

Un commissaire des Verts propose d'amender la première invite en la reformulant ainsi: «d'éviter autant que possible les jouets et autres objets en plastique dans les établissements publics».

Un commissaire du Parti socialiste propose d'ajouter une invite: «apporter les explications pédagogiques sur ces choix aux enfants».

Le premier amendement est accepté à l'unanimité par 15 oui (4 S, 2 PDC, 1 UDC, 1 MCG, 3 PLR, 3 Ve, 1 EàG).

Le second amendement est accepté sans opposition par 13 oui (4 S, 3 Ve, 2 PDC, 1 UDC, 1 MCG, 2 PLR) et 2 abstentions (PLR, EàG).

Le président passe alors au vote final de la motion ainsi amendée.

La motion M-1489 ainsi amendée est acceptée à l'unanimité des membres de la commission présent-e-s.

PROJET DE MOTION AMENDÉE

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'éviter autant que possible les jouets et autres objets en plastique dans les établissements publics;
- de les remplacer par des objets en matériaux écoresponsables;
- de s'inspirer de ce qui se pratique depuis cent ans dans le monde et depuis quarante ans à Genève dans l'aménagement des écoles de type Waldorf, pionnières en la matière;
- d'apporter les explications pédagogiques sur ces choix aux enfants.